

Compte-rendu du conseil d'école du 25 octobre 2012

Mairie de SAONE - 18H30

Présents : M. Viennet, *maire de Saône*,
Mmes Peyrard, *adjointe au maire*, et Paris, *conseillère municipale*
Mmes Juif, Lab, Monnier, Morel, Prost, Crance et Bourgeois *enseignantes*
Mrs Winkelmüller, Thibault, Normand, Nevers, Normand et Guyon, *enseignants*
Mrs Rognon, *psychologue scolaire*, Mmes Vieille et Martin, *AVS*
Mmes , Apollon, Boitet, Figueira, Fornage, Gerbant, Marechal, Molin et Monneur, *parents*
Mrs Dupont et Ricard, *parents*

Secrétaire : M. Dupont Patrice

1. Élections du vendredi 12 octobre 2012

118 votants pour 354 inscrits, soit une participation de 33,3 % (30,1 % en 2011). Une seule liste était présentée par l'association des parents d'élèves de Saône « ASPARELE ».

Ont été élus :

Titulaires

APOLLON Isabelle
BOITET Véronique
DUPONT Patrice
FIGUEIRA Sandra
FORNAGE Germana
GERBANT Mélanie
MARECHAL Audrey
MOLIN Diana
MONNEUR Béatrice
ROBERT Richard

Suppléants

CHAPPAZ Amélie
CONVERSET Edwige
GOUAS Sandra
JANIN Stéphanie
ROUSSEZ Nalda
SEGARD Violette
SIEGFRIED Suzanne
SPIELMANN Nathalie
TISSOT Valérie
GROSGURIN Fanny

Le directeur remercie les parents qui ont préparé la mise sous enveloppes et assuré le scrutin du 12 octobre.

2. Fonctionnement du Conseil d'Ecole

- Il est réuni au moins trois fois dans l'année, ou plus sur proposition de la moitié de ses membres ou du directeur.
- **Sont invités :** les enseignants, les parents d'élèves titulaires, le maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires de la commune de Saône, le Délégué Départemental de l'Education Nationale. Monsieur Loïc Martin, Inspecteur de l'Education Nationale de Besançon 2 assiste de droit aux réunions.
- L'ordre du jour est établi par le directeur. Les parents d'élèves pourront lui soumettre les points qu'ils souhaitent voir aborder, au moins 15 jours avant la date de la réunion. Le rôle du conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et primaires publiques.
- Un compte-rendu est adressé à tous les membres du conseil d'école (parents titulaires et suppléants). Il n'est pas distribué à l'ensemble des familles. Il est affiché et mis en ligne sur le site de l'école. Les familles seront informées de la publication de ce compte-rendu et peuvent, si elles en font la demande, en recevoir une copie. Il en est de même pour la diffusion du règlement intérieur.

3. Rentrée 2012 et prévisions 2013

➤ Mouvement du personnel à la rentrée 2012

- Jean-Baptiste Normand a été nommé à titre provisoire en classe de CLIS.
- Luce Martin (AVS, Aide à la Vie Scolaire) apporte une aide de 21 heures hebdomadaires à deux élèves
- Christina Vieille apporte une aide à la vie collective en CLIS (contrat AVS de 18 heures par semaine).
- Céline Bourgeois, enseignante spécialisée du RASED, nommée à titre définitif, intervient sur les écoles maternelles et élémentaires du secteur du collège de Saône. Elle assure un soutien à dominante pédagogique aux élèves en difficulté pendant le temps scolaire.

➤ Effectifs :

A ce jour, **214 élèves pour 10 classes** sont inscrits à l'école de Saône, dont **202** en élémentaire et **12** en CLIS. La moyenne s'élève à 22,4 élèves par classe en élémentaire.

CP de Mme Crance (22 élèves)

CE2 de Mme Juif (26 élèves)

CP/CE1 de M. Nevers (22 élèves)

CM1 de M. Winkelmuller (23 élèves)

CE1 de Mme Monnier (24 élèves)

CM2 de M. Thibault (19 élèves)

CE1/CE2 de Mme Morel (22 élèves)

CM1 de Mme Prost (24 élèves)

CM2 de Mme Lab (20 élèves)

CLIS de M. Defrasne (12 élèves)

Un élève est inscrit pour le 15 novembre 2012, en CE2 dans la classe de Madame Morel

➤ Prévisions des effectifs à la rentrée 2012

Les prévisions pour la rentrée 2013/2014, font état de 204 élèves attendus en élémentaire en septembre 2013. Ces prévisions seront corrigées en fonction des mouvements de population sur la commune.

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école complète sans les contredire les articles du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques. Ce règlement intérieur a fait l'objet d'une lecture par les enseignants en début d'année scolaire. Aucune modification n'a été apportée. Ce règlement intérieur est approuvé par le conseil d'école. Il est affiché dans les deux écoles et en ligne sur le site internet.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé dans les deux écoles le jeudi 12 octobre 2012. Le signal sonore de l'école de la Mairie n'est pas suffisamment audible, la sirène supplémentaire côté ouest ayant été ôtée dernièrement lors des travaux de restructuration du groupe scolaire. Un compte-rendu de cet exercice est annexé au registre de sécurité.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour : listes des classes et rôle des adultes. Il fera l'objet d'une réécriture l'an prochain pour le mettre en conformité avec les nouveaux locaux.

5. Projet d'école 2009/2013

- Rappel des axes prioritaires de ce projet : « Améliorer et valoriser l'expression orale et écrite des élèves ».
- Pour cette année scolaire : poursuite de la rédaction par période et par cycle d'une « histoire qui court... » (récit commencé par une classe et poursuivi par les autres).

6. Horaires des classes

A la rentrée, le directeur a été interpellé par quelques familles qui regrettent que les horaires de l'école élémentaire et de l'école maternelle ne soient pas décalés afin de leur permettre de reprendre leurs enfants aux deux endroits à la sortie des classes. Lors du conseil d'école du 9 juin 2012, il a été souligné que tous les paramètres devaient être pris en compte avant de modifier les horaires de classe et que la décision finale appartenait au maire de la commune. Un groupe de travail, composé d'enseignants des deux écoles et des parents élus se réunira une première fois courant novembre pour évoquer cette question.

Les enseignants rappellent que toutes les mesures ont été prises à la rentrée pour que les élèves de cycle 2 soient en sécurité à la sortie des classes : accompagnement des élèves à la grille, possibilité pour les élèves d'attendre derrière la grille si les parents en font la demande aux enseignants, présence régulière d'un enseignant et en dernier recours possibilité de confier un élève au personnel du périscolaire. Le directeur précise que les familles qui ont des enfants scolarisés en CP ou CE1 et en maternelle ont reçu un courrier d'information leur précisant ces modalités.

7. Sorties éducatives et projets dans les classes

- classe de découverte (3 jours) à Paris, pour les élèves des 2 classes de CM2, du 2 au 4 avril 2013.
- classe de mer à l'Île d'Yeu (7 jours) pour la classe de M. Winkelmueller : projet à l'étude
- classe de neige (3 jours) à Rochejean pour les classes de CE2 (Mme Juif) et CM1 (Mme Prost), du 11 au 13 février 2013.
- classe découverte (3 jours) pour la classe de CP (Mme Crance) : projet à l'étude
- sortie éducative à Labergement Sainte Marie pour les classes de CLIS et CE1/CE2 : le 22 octobre 2012
- une sortie JMF en mai 2013 pour les classes de CLIS et CE1/CE2
- projet d'un cycle de 10 séances « activités de cirque » avec un intervenant extérieur au printemps 2013 pour les classes de CP (M. Nevers) et CE1 (Mme Monnier)
- autres sorties éducatives à la journée en fonction de projets spécifiques dans les classes

La municipalité de Saône a décidé d'accorder une subvention de 41 € par élève pour toutes les sorties et projets qui seront engagés sur l'année scolaire 2012/2013. La répartition de la somme globale est laissée à l'initiative de l'équipe éducative mais tous les élèves doivent en bénéficier.

8. Informations diverses

➤ Enseignement des langues vivantes

Deux groupes pour l'enseignement de l'allemand ont été constitués :

- élèves de CE1 (9 élèves) à la Mairie – Enseignante : Elise LAMBERT
- élèves de CE2, CM1 et CM2 (13 élèves) à la Messarde – Enseignant : Dominique Winkelmüller
- Elise LAMBERT, intervenante extérieure, assure l'enseignement de l'anglais dans la classe de CM1

➤ Enseignement de la natation (piscine de Valdahon)

Pour cette année scolaire :

- élèves de CE1 + élèves de CLIS : le jeudi de 10H20 à 11H05, du 17/12/2012 au 22/03/2013
- élèves de CP : le jeudi de 10H20 à 11H05, du 23/03/2013 au 21/06/2013

➤ Association scolaire : bilan financier 2011/2012

Bilan

Total charges	47 947,84 €
Total produits	48 688,49 €
Bénéfice	740,65 €
Solde au 01/09/11	1 865,83 €
Solde au 01/09/12	2 606,48 €

Subventions

Mairie	9 500,00 €
Conseil Général	884,00 €
Asparèle	4 000,00 €
Amicale	1 200,00 €

Sorties avec nuitées

Familles	28 039,00 €	64,7%
Mairie	9 500,00 €	21,9%
Conseil Général	884,00 €	2,0%
Asparèle	2 680,00 €	6,2%
Amicale	1 200,00 €	2,8%
Don entreprise	500,00 €	1,1%
Coopérative scolaire	541,99 €	1,3%
TOTAL	43 344,99 €	

Observations : l'Asparèle a alloué une subvention totale de 4 000 € :

- 2 680 € en octobre 2012 pour les sorties scolaires
- 1 320 € en subvention exceptionnelle en mars 2012. Cette somme n'a pas encore été dépensée. Elle servira à l'achat de livres pour les élèves (1 livre par élève).

➤ **Chorale**

La chorale de l'école a été reconduite, assurée par Martine Monnier : cycle 2 toute l'année et cycle 3 de novembre à mars. Les parents seront invités à une représentation courant 2013.

➤ **Calendrier scolaire**

- Les deux jours de vacances supplémentaires accordées à la Toussaint seront récupérés les mercredi 3 avril 2013 et vendredi 5 juillet 2013.
- Cette année, Madame la Directrice Académique n'accordera pas le Pont de l'Ascension. Les élèves auront donc classe le vendredi 10 mai 2013.

➤ **Projet groupe scolaire**

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du groupe scolaire. Pour l'instant le calendrier est respecté. La première phase (agrandissement coté ouest avec les 10 salles de classe et une salle d'EPS) doit être achevée pour les vacances d'hiver. Les classes de la Mairie pourront alors déménager dans ces nouveaux locaux selon des modalités et un calendrier qui devront être précisés. La seconde phase (restructuration du bâtiment actuel qui abritera l'administration, la salle des professeurs, 2 salles d'activités et le restaurant scolaire) pourra alors démarrer.

➤ **Informations des parents d'élèves**

Spectacle culturel :

L'ASPARELE propose une nouvelle formule en accord avec l'équipe enseignante : le spectacle culturel proposé aux enfants et leurs parents habituellement un samedi fin janvier aura lieu cette année sur le temps scolaire et uniquement pour les enfants.

Subvention :

L'ASPARELE remet un chèque de 2 140 € à l'association scolaire.

Saôn'A Pattes :

Le Saôn'A Pattes a repris tous les vendredis, matin et soir.

Dates des manifestations organisées par l'Asparèle :

- 23-24 novembre 2012 : bourse jouets et loto
- 08 décembre 2012 : vente de sapins
- 16-17 mars 2013 : bourse vêtements et loto
- 29 juin 2013 : fêtes des écoles

La séance est levée à 20H00.

Les prochains conseils d'école se tiendront les jeudis 07 février et 06 juin 2013 à 18H30.

Le secrétaire de séance,
Patrice DUPONT

Le Directeur,
Michel GUYON

